



Nombre de membres
du conseil municipal
élus :

19

Conseillers en fonctions :

19

Conseillers présents :

12

Conseillers absents :

7

Dont 3 avec pouvoir

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de mars,

S'est réuni à 18 heures 30 à la Salle des Séances de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Amarin, sur la convocation et sous la présidence de Charles WEHRLÉN, maire

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mesdames et Messieurs WEHRLÉN Charles, Maire – AST Cyrille 1° adjoint – LOCATELLI Marie-Christine 2° adjoint – SAUZE Jean 3° adjoint – BELTZUNG Nathalie 4° adjoint.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

ERHARD Huguette – EHLINGER René – PETER Véronique (point 6 à 15) – GAIDELLA Patrick (point 6 à 15) - POULET Sabine - HORNY Marilyne – DUMOULIN Thierry – HUBER Emmanuelle – GSTALDER Emilie.

Absents excusés avec pouvoir :

FRITHMANN Jean-Charles cm – donne pouvoir à Charles WEHRLÉN - SPERISSEN Alain cm – donne pouvoir à Cyrille AST - HILDENBRAND Bastien – donne pouvoir à Marilyne HORNY.

Absents excusés sans pouvoir :

PETER Véronique cm – point 1 à 5 - GAIDELLA Patrick cm – point 1 à 5 - POTHIER Virginie cm.

Absent non excusé :

MULLER Gaëtan cm.

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice suivant les prescriptions des art. 50 & 174 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipal

2024 02 : Affectation des résultats de l'exercice 2023 du Budget Général

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des résultats de l'exercice 2023 et propose l'affectation de l'excédent disponible dans les conditions suivantes :

Recettes de fonctionnement 2023	2 045 082.09.-€
Dépenses de fonctionnement 2023	1 878 371.75.-€
Excédent brut de fonctionnement de l'exercice	166 710.34.- €
Excédent de fonctionnement antérieur reporté	568 827.03.- €
Excédent net à affecter	735 537.37.- €
Recettes d'investissement 2023	438 187.10.-€
Dépenses d'investissement 2023	188 925.70.-€
Déficit brut d'investissement	-108 274.83.-€
Excédent d'investissement reporté	0.-€
Déficit net d'investissement	-108 274.83.-€
Réserve (compte 1068)	108 274.83.- €
Report à nouveau créditeur (002)	627 262.54.- €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2023 du budget Général comme proposé.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

Charles WEHRLÉN